L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député sait parfaitement que l'affaire est toujours en instance devant le tribunal commercial. Il devrait savoir que cette voie n'a pas résolu le problème dans le passé. Ce dossier fait la navette entre comités d'enquêtes, tribunaux commerciaux et autres instituts, et cela n'a rien résolu.

Nous avons présenté notre unique proposition aux Américains et, comme prévu, cette proposition unique a été partiellement écartée par les producteurs américains. Ils ont dit en même temps qu'ils désiraient avoir un complément de renseignements. Il s'agit d'une proposition d'ensemble présentée par les quatre provinces intéressées. Aujourd'hui nos responsables se rencontrent pour voir exactement quels sujets de préoccupation ont été indiqués par les producteurs américains qui ont intenté l'action contre nous. Nous voulons bien donner un complément de renseignements à l'industrie, mais nous n'avons pas l'intention de négocier sur cette question avant le 9 octobre.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je dirai simplement que la ministre vient d'aggraver encore sa confusion initiale en disant qu'il s'agissait d'une offre finale et unique, mais que nous sommes de nouveau à négocier une nouvelle offre finale et unique. Au nom du ciel, qu'est-ce qu'elle cherche à faire? Où est la stratégie commerciale du gouvernement? Pourquoi sortons-nous du cadre général des pourparlers commerciaux pour négocier séparément sur ces questions? Quand est-ce que la ministre va adopter une approche commerciale claire et cohérente pour le pays?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il n'y a aucune confusion au sujet de la position canadienne. Celle-ci vise à conserver des milliers et des milliers d'emplois dans notre secteur le plus important. Sur cette position nous avons l'appui solide des provinces, l'appui solide du secteur concerné, et l'appui du syndicat concerné. Cela a été bien précisé au député.

LA PROPOSITION DU CANADA CONCERNANT LES EXPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte aussi sur Pemploi dans ce secteur. Il y a quelques mois seulement à Washington, le gouvernement canadien publiait à grand renfort de publicité des centaines de livres de documentation censés apporter la preuve irréfutable que nos exportations de bois d'oeuvre vers les États-Unis n'étaient absolument pas subventionnées. A l'époque, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait pris soin d'inviter les Canadiens à s'abstenir de tout commentaire, de toute discussion, de toute modification concernant cette proposition car cela risquait d'affaiblir l'argumentation que nous présentions au tribunal. Le premier ministre se rend-il compte que la proposition présentée mardi dernier par la ministre du Commerce extérieur était en parfaite contradiction avec les recommandations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et qu'elle mettait en danger 25 000 emplois canadiens?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, ce qui a changé entre juin et septembre,

Questions orales

c'est la position de l'industrie. En juin, elle était prête à maintenir la position qu'elle avait adoptée en 1983, mais en août et septembre, elle n'était plus de cet avis. Les représentants de l'industrie s'inquiètent des répercussions que pourraient avoir des droits de douane sur la situation de l'emploi dans l'industrie et sur le plan social, comme le savent parfaitement de nombreux députés du Nouveau parti démocratique. Ce qui a donc changé entre juin et août et septembre, c'est le point de vue de l'industrie qui nous a demandé, avec l'appui du syndicat concerné, d'essayer de trouver un règlement à l'amiable. C'est ce que nous faisons, et cela ne sert pas à grand-chose que le NPD essaie de saper la situation de l'emploi en Colombie-Britannique.

M. Broadbent: Et moi je dis que c'est la ministre qui a changé de point de vue, et qui a démoli une argumentation qu'on prétendait parfaitement irréfutable pas plus tard qu'il y a quelques mois à la Chambre. Voilà maintenant qu'elle fait comprendre au tribunal chargé de l'affaire qu'elle n'a plus confiance dans l'argumentation présentée par le gouvernement du Canada. Encore une fois, elle est en train de contredire la thèse qu'elle devrait soutenir.

LA REMARQUE D'UN SÉNATEUR DE L'IDAHO

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je pourrais vous donner toute une liste d'Américains qui ont déclaré au cours des dernières 24 heures que la thèse de notre gouvernement ne valait plus un clou. Je voudrais plus précisément demander à la ministre ce qu'elle pense de cette remarque du sénateur de l'Idaho:

Leur proposition constitue l'aveu de facto qu'ils recourent à des pratiques commerciales douteuses.

La ministre est-elle d'accord? Et dans ce cas, pourquoi encore une fois met-elle en danger des milliers d'emplois au Canada?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Nous travaillons à la sauvegarde de milliers d'emplois canadiens, et particulièrement en Colombie-Britannique. Ce que j'essaie d'expliquer, et que le député n'a pas l'air de comprendre, c'est que lorsque nous avons eu gain de cause la fois précédente, cela n'a pas résolu le problème. Cette affaire traîne maintenant depuis cinq ou six ans, elle constitue une source d'incertitude et de désagrément, elle nuit aux investissements et elle inquiète beaucoup de gens au Canada.

Nous avons voulu, avec l'appui des provinces, de l'industrie, du syndicat et de l'administration américaine, qui essaye aussi de trouver une solution pragmatique à ce problème, résoudre de façon permanente ce contentieux et protéger notre industrie et nos emplois d'une menace constante.

[Français]

LA DÉTERMINATION DE LA CULPABILITÉ

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. J'aimerais comprendre exactement la politique du gouvernement fédéral sur cette question très importante. Ce sénateur américain a dit qu'à cause de la décision du gouvernement jeudi, le gouvernement a admis que le gouvernement canadien est coupable. Voici donc ma question.